



# SA MOURY CONSTRUCT

Siège SOCIAL: à 4020 Liège, rue du Moulin 320  
TVA 413.821.301

## AGO – 30 MAI 2017 PROCURATION

A renvoyer, complété, paraphé sur chaque page et signé, au plus tard le 24 mai 2017

à l'attention de Madame Sonia Laschet, Directrice financière, rue du Moulin 320 à 4020 LIEGE

LE SOUSSIGNE :

.....  
.....  
.....

Ci-après dénommé « mandant ».

Déclare par la présente constituer pour mandataire spécial avec faculté de substituer :

.....  
.....  
.....

Ci-après dénommé : "le mandataire".

A qui il confère tous pouvoirs à l'effet de le représenter à l'assemblée générale de la société anonyme faisant publiquement appel à l'épargne « **MOURY CONSTRUCT** », ayant son siège social à 4020 Liège, rue du Moulin 320, inscrite au registre des Personnes Morales, numéro 0413.821.301.

Cette assemblée générale ordinaire sera tenue le **30 mai 2017 à 15 heures à 4020 Liège, rue du Moulin, 320**, avec l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

|  | OUI | NON | ABSTENTION |
|--|-----|-----|------------|
| 1. <u>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>   |     |     |            |
| 2. <u>RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u><br><br><i>Proposition de décision</i> : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2016.  |     |     |            |
| 3. <u>RAPPORT DU COMMISSAIRE</u>   |     |     |            |
| 4. <u>COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016</u><br><br><i>Proposition de décision</i> : L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2016, en ce compris l'attribution d'un dividende brut de € 5,2000 par action qui sera payable le 19 juin 2017.  |     |     |            |
| 5. <u>DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE :</u><br><br><i>Propositions de décisions :</i><br><br>- L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2016 ;<br><br>- L'assemblée générale donne décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2016.  |     |     |            |
| 6. <u>SUITE A LA DEMISSION DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE S2M PRODUCTIONS, PROPOSITION DE NOMMER UN NOUVEL ADMINISTRATEUR INDEPENDANT</u><br><br><i>Proposition de décision</i> : L'assemblée générale décide de nommer, pour un mandat de six ans, Madame Françoise Belfroid en tant qu'administrateur de la société et de constater son indépendance conformément à l'article 526ter du Code des sociétés, dès lors qu'elle respecte l'ensemble des critères énoncés par cet article. |     |     |            |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p>7. <u>REMPLACEMENT DU REPRESENTANT PERMANENT DE L'ADMINISTRATEUR MOURY FINANCE</u></p> <p><i>Proposition de décision</i> : L'assemblée générale ratifie le remplacement de Monsieur Georges Moury par Madame Nathalie Thunus en tant que représentant permanent de Moury Finance SA.</p>  |  |  |  |
| <p>8. <u>RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE</u></p> <p><i>Proposition de décision</i> : L'assemblée générale renouvelle le mandat SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises représenté par Mr Christophe COLSON comme commissaire de la société pour une durée de trois ans et de porter ses émoluments à 24.000 euros par an, hors TVA et débours, à indexer annuellement en fonction de l'évolution de l'indice santé.</p> |  |  |  |

Le mandataire pourra :

- représenter la soussignée et assister à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour ou ordre du jour similaire, au cas où la première assemblée générale ne pourrait valablement délibérer.
- prendre part à toutes délibérations et voter, amender ou rejeter au nom de la soussignée, toutes opérations se rapportant à l'ordre du jour.
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, élire domicile, substituer, et en général, faire le nécessaire.

**Le mandataire :**

- **Pourra\*** :

- **Ne pourra pas\*** :

**Voter sur les sujets nouveaux qui seraient encore ajoutés à l'ordre du jour suite à la demande d'actionnaire(s) possédant au moins 3% du capital social**

*\*Merci de biffer la mention inutile*

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »